



الاتحاد الجزائري لكرة القدم
FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
الرابطة الولائية لكرة القدم - باتنة
LIGUE DE FOOTBALL WILAYA DE BATNA



لجنة الانضباط

Commission de Discipline

Procès-verbal

N° : 14 Séance du : 01 / 02 / 2023

Rencontres Seniors

Membres présents:

Nom et Prénom	Qualité
BENAHMED Nouredine	Président
GUEBAB Djamel	Secrétaire
HAOUES Abdelouahab	Membre

Ordre du jour :

- Examen du courrier
 - Néant
- Traitement des affaires :
 - 12^{ème} Journée Division Honneur.
 - 09^{ème} Journée Division Pré-Honneur Groupe « A » & « B ».
- Etude des réserves.
- Reprise affaire.
- Régularisation d'une situation disciplinaire.

Etude des affaires

En application des règlements généraux de la FAF (**Seniors 2018**) et suite à l'examen des pièces versées aux dossiers, aux rapports des officiels des rencontres, la Commission de Discipline, après délibération, a pris les décisions suivantes:

Division Honneur 12^{ème} Journée «Séniors»

Affaire N° : 149

Rencontre : C.SIDI-MAANCER // S.1200.BATNA du : 27-01-2023

JOUEUR(S) AVERTI(S) :

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
IBRIR AMEUR	05J0377	S 1200	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
BITAM BELGACEM	05J1054	C.S.M	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
BENRAHAL AKRAM	05J1610	C.S.M	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
LAMA YUCEF	05J0636	C.S.M	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

Affaire N° : 150

Rencontre : M.C.B.EL-MADHER // E.S.BOULEFRAIS du : 28-01-2023

JOUEUR(S) EXCLU (S):

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
OUALAH KHALED	05J0306	MCBE	Suspension de quatre (04) matchs fermes.	Comportement anti sportif, envers officiels (insulte).	112 R.G	5.000 DA
GABSI HAROUN	05J0597	E.S.B	Suspension de deux (02) matchs fermes.	Faute grave	109 R.G	

JOUEUR(S) AVERTI (S):

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
HADDAD ABDESSELAM.FARAS	05J0650	MCBE	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
BENHARKAT ISLEM	05J0313	MCBE	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
SOUDANI HAROUNE	05J0603	E.S.B	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
GUELLIL SLIMANE	05J0598	E.S.B	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
BOUZEGHAIA MED.ANIS	05J2295	E.S.B	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

Affaire N° : 151**Rencontre : W.M.AIN-TOUTA // U.S.DOUANES.BATNA
du : 27-01-2023****JOUEUR(S) AVERTI (S) :**

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
BENMOHAMMED MED.ISLAM	05J0709	WMAT	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
AMMAM MED.EL-AMINE	05J0711	WMAT	Suspension d'un (01) match ferme.	Contestation de décision.	101 R.G	1.000 DA
BENTAYEB SAMIR	05J0287	U.S.D.B	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
GUERZA ABDELHAFID	05J0300	U.S.D.B	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

Affaire N° : 152**Rencontre : I.R.B.TIMGAD // I.R.N'GAOUS
du : 28-01-2022****JOUEUR(S) AVERTI(S) :**

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
DERGHAL AMIR	05J0740	I.R.N	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
BENAICHA HEYTHEM	05J1000	I.R.B.T	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

Affaire N° : 153**Rencontre : PROTECTION-CIVILE // C.A.DOUAR-DISS
du : 28-01-2023****JOUEUR(S) EXCLU(S) :**

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
BENABBAS HEMZA	05J0688	P.C	Suspension de trois (03) matchs fermes.	Voies de faits envers adversaire sans lésion corporelle.	113R.G	1.500 DA
BAKIR AHMED.RAMI	05J0241	C.A.D.D	Suspension de deux (02) matchs fermes.	Comportement anti sportif, envers adversaire (insultes).	111 R.G	1.500 DA

JOUEUR(S) AVERTI(S) :

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
GUEDJA HAMZA	05J0689	P.C	Avertissement.	Comportement anti sportif.		
GHODBANE AMAR	05J1932	CADD	Avertissement.	Comportement anti sportif.		

Affaire N° : 154**Rencontre : C.R.O.SI.SLIMANE // E.S.N'GAOUS
du : 28-01-2023****JOUEUR(S) AVERTI(S) :**

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
BEKHOUCHE ACHRAF	05J0850	E.S.N	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
BENHAMIDA ABDESLEM	05J1022	C.R.O.S.S	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

Affaire N° : 155**Rencontre : U.S.B.ICHEMOUL // C.A.S.T.EL.ABED
du : 28-01-2023**

- Rencontre n'a pas eu lieu suite à l'intempérie.
- Match à reprogrammé.

Division Pré -Honneur Groupe « A » 09^{ème} Journée «Séniors»**Affaire N° : 156****Rencontre : NADJAH-BATNA // M.S.FESDIS
du : 27-01-2023****JOUEUR(S) AVERTI(S) :**

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
MELAKHESSOU SALAH.EDDINE	05J0587	NADJAH	Suspension d'un (01) match ferme.	Contestation de décision.	101 R.G	1.000 DA
GUERRAH SALAH	05J0578	NADJAH	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
KOUICI ABDERRAHMANE	05J0584	NADJAH	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
BERTELLA ILYES	05J0673	M.S.F	Suspension d'un (01) match ferme.	Contestation de décision.	101 R.G	1.000 DA
MANSOURI YOUCEF	05J0674	M.S.F	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

DIRIGEANT(S) SIGNALE (S) : « ENTRAINEUR »

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
BENSACI BOUALEM	05E0021	NADJAH	Suspension d'un (01) match ferme.	Contestation de décision.	101 R.G	1.000 DA

Affaire N° : 157**Rencontre: U.R.B.T'KOUT // J.S.TIGHARGHAR
du : 27-01-2023****JOUEUR(S) EXCLU (S) :**

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
TAKKOUK MED.EL-FATIH	05J0801	URBT	Suspension de deux (02) matchs fermes.	Jeu brutal	110 R.G	

JOUEUR(S) AVERTI(S) :

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
MEZIANI YAAQOUB	05J0806	URBT	Suspension d'un (01) match ferme.	Contestation de décision.	101 R.G	1.000 DA
BOUBEKER AMIN	05J1019	URBT	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
BELADJERAF WAIL.KOUSSEILA	05J0820	URBT	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
ZEGHLACHE HANI	05J0819	URBT	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
KHERCHOUCHE GHOLAMELLAH	05J0621	J.S.T	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
HEDJAZI NAIM	05J0627	J.S.T	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

AUTRE(S) SANCTION(S):

CLUB	SANCTION	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
U.R.B.T	Amende	Equipe incorrecte	130R.G	500 DA

Affaire N° : 158**Rencontre : T.S.BOUZINA// B.S.BATNA
du : 27-01-2023****JOUEUR(S) AVERTI(S) :**

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
OUCHEN HASSENE	05J0260	T.S.B	Suspension d'un (01) match ferme.	Contestation de décision.	101 R.G	1.000 DA
KERBOUB SADDAK	05J0261	T.S.B	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
ZATAR NASSIM	05J0247	T.S.B	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
RIHANI ABDELBAKI	05J0248	T.S.B	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
DERNOUN REDOUAN	05J0272	B.S.B	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
BALA ISLEM	06J0283	B.S.B	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

Affaire N° : 159

**Rencontre : N.R.B.BITAM // RENNE.BATNA
du : 27-01-2023**

JOUEUR(S) EXCLU(S) :

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
BELHOUT ISSAM	05J0528	NRBB	Suspension de trois (03) matchs fermes.	Incitation à la violence	117 R.G	5.000 DA
KHELLAF AYMEN	05J0822	RENNE	Suspension d'un (01) match ferme.	Cumul de cartons	103 R.G	

JOUEUR(S) AVERTI (S) :

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
KOURBANE WAIL	05J0411	RENNE	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

DIRIGEANT(S) SIGNALE (S) : « ENTRAINEUR »

CLUB	SANCTION	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)		
BOUNafa TOUFIK	05E0008	RENNE	Suspension d'un (01) match ferme.	Contestation de décision.	101 R.G	1.000 DA

Affaire N° : 160

**Rencontre : A.S.A.BATNA // M.B.SEFIANE
du : 27-01-2023**

JOUEUR(S) EXCLU (S) :

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
ZERROUNI KHR.EDDINE	05J0452	M.B.S	Suspension de quatre (04) matchs fermes.	*Deux (02) infractions commises lors d'une rencontre par le même joueur : 1-Cumul de cartons. 2- Comportement anti sportif envers officiels (insultes), en fin de partie. la faute la plus grave et la 2 ^{ème} .	103 & 112 R.G	5.000 DA

JOUEUR(S) AVERTI (S) :

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
AZIEZ MOUNDHER	05J1061	M.B.S	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
MEKENTICHI MED.ANIS	05J0778	A.S.A.B	Suspension d'un (01) match ferme.	Contestation de décision.	101 R.G	1.000 DA
SAHLI FARES	05J0770	A.S.A.B	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
HELLAL AYMEN	05J0777	A.S.A.B	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
MEGUELLATI MED.EL-MAHDI	05J0773	A.S.A.B	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

JOUEUR(S) SIGNALE (S) :

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
ZERROUNI ANWAR	05J0964	M.B.S	Suspension de quatre (04) matchs fermes.	1- Contestation de décision. 2- Comportement anti sportif envers officiels (insultes), en fin de partie. la faute la plus grave et la 2 ^{ème} .	101& 112 R.G	5.000 DA

Affaire N° : 161**Rencontre : A.J.A.TOUTA // C.N.N.BATNA
du : 28-01-2023**

JOUEUR(S) AVERTI(S) :

NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)
CHELAGHMA DJALEL	05J0466	A.J.A.T	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
ZEGRIR MED.EL-AMINE	05J0476	A.J.A.T	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
SAMAI ABDALLAH	05J0416	C.N.N.B	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	
SELMY HAMZA	05J0417	C.N.N.B	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G	

Etude des réserves**Affaire N° : 04****Rencontre : W.M.AIN.TOUTA// U.S.DOUANES.BATNA
du : 27-01-2023**

Réserves formulées sur la feuille de match et confirmées par le club(U.S.DOUANES.B), sur la participation des joueurs :

- AICHOUCHE KHALED LN° : 05J0705 du club (W.M.AIN-TOUTA)
- BENZEGHBA ABDERRAHIM LN° : 05J0707 du club (W.M.AIN-TOUTA).
- TOUATIT NADJI LN° : 05J0712 du club (W.M.AIN-TOUTA).
- BOUGUELAA WAHID LN° : 05J0704 du club (W.M.AIN-TOUTA).

Ceux qui seraient des militaires, et ont joués sans autorisation délivrée par le Ministère de la Défense (service des sports).

- **En la forme** : Irrecevable (de contester la participation d'un joueur est dans les deux seuls cas prévues par l'article 86 des R.G de la F.A.F)

Par ce motif, la Commission de Discipline décide :

- 1- Rejeter les réserves du club (U.S.DOUANES.B).

Passant outre le club plaignant n'apporte aucune preuve attestant que les joueurs objet de réserves sont actuellement militaires.

Affaire N° : 05

Rencontre : N.R.B.BITAM // RENNE.BATNA

du : 27-01-2023

Réserves formulées sur la feuille de match et confirmées par le club (RENNE-BATNA), à l'encontre des joueurs :

- BOUDRAS SALAH LN° : 05J0541 du club (N.R.B.BITAM).
- ABDENNEBI BRAHIM LN° : 05J0547 du club (N.R.B.BITAM)
- En la forme : Irrecevables (Les Réserves doivent être nominales et motivées sur la feuille de match selon l'article N°86 des R.G de la FAF).

Par ce motif, la Commission de Discipline décide :

2- Rejeter les réserves du club (RENNE-BATNA).

Passant outre ce rejet est suite à l'absence de mention des raisons de soulever les réserves (contester la participation d'un joueur dans les deux seuls cas prévues par l'article 86 des R.G de la F.A.F)

Reprise Affaire

Affaire N° : 141

Rencontre : C.S.C.CHAABA // A.S.A.BATNA

du : 20-01-2023

Après l'évaluation des dommages (dégâts) causés au véhicule du commissaire au match par un expert, ce dernier à délivrer une facture d'un montant de neuf mille Dinars (9.000 DA), qui sera remboursé par le club fautif(C.S.C.CHAABA).

Régularisation d'une situation disciplinaire Traitement

Correspondance du club W.M.AIN.TOUTA daté du 01-02-2023 sous le numéro 44 demandant la régularisation de la situation disciplinaire du joueur LOUCHENE RECHDI LN°05J0719 inscrit sur la feuille de match, et retiré après prise de réserves, du club adverse (U.S.D.BATNA) rencontre du 27/01/2023, sans participation effective.(joueur étant sous le coup d'une suspension non purgée).

- Vu la feuille de match,
- Attendu que, le joueur LOUCHENE RECHDI LN°05J0719 du club (W.M.AIN.TOUTA) inscrit sur la feuille de match, et retiré au motif cité plus haut,
- Attendu que, le joueur en question se trouve sous l'obligation de purger la peine qui lui est infligée.

Par ces motifs la Commission de discipline décide:

Joueur : LOUCHENE RECHDI LN°05J0719 du club (W.M.AIN.TOUTA) : suspension d'un (01) match ferme, en sus de la sanction initiale pour cumul d'avertissements au cours des rencontres (Art 134 des R.G) se fera un total 02 match fermes a/c du : 01/02/2023.

La séance s'est levée à 18h00.

**Le Président
N.BENAHMED**



**Le Secrétaire
D.GUEBAB**